

1 rue des Pierres - BP5 71401 AUTUN Cedex
Tel. 03 85 86 97 00 - Fax. 03 85 86 31 36

**COMITE DIRECTEUR Ligue
Procès-verbal N°05 - 2008/2009
Vendredi 23 Janvier – 19H30
Prieuré St Martin AUTUN**

MEMBRES PRÉSENTS : Mmes CHOQUIN, CUENOT, FARCY, SAUVAGEOT.

MM. BRIERE, BOUCHY, BOULAY, BUSSELIER, CUENOT, DEPIERRE, FEL, LEFFET, MARGUERY, MARTIN, MET, MORIAUX, PETITE, POUPENEY, PRUDON, RATAJCZAK, ROUX.

MEMBRES EXCUSÉS : Dr COLLIN, Mmes BILLAUT, THARREAU, MORIAUX, MM DESBOIS, GOUT, JACOTOT, NOUAIL, POCHON.

MEMBRE ABSENT : M.MATA.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme FOULLOY, MM. COUCHARRIERE (Pdt CD58), LE BIGOT, GAUDIOT, et TAFFINEAU (Pdt CD 89).

INVITÉS EXCUSÉS : Melle JOUILLE, MM. ARRIAT, CHETAIL, MARCHAND, PERRIGAULT, VERNOUD (Pdt CD21).

INVITÉ ABSENT : M.TRAVELY (Pdt CD 71).

Le Président B.DEPIERRE ouvre la séance à 19h30 et souhaite un bon rétablissement à M.CAMPANA et R.REBOURG. Il présente ses meilleurs vœux de santé principalement à tous.

1 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE

Bernard DEPIERRE demande tout d'abord aux membres du comité directeur suite à une affluence de mails, de bien vouloir régler les problèmes entre commissions ou élus, par téléphone, et en direct avec les intéressés, pour gagner du temps.

Élections fédérales :

Le Président regrette que des quatre candidats régionaux, aucun n'ait été élu, et que certains candidats aient été mis en avant contre leur volonté par la presse. Il est regrettable également que pas plus d'1/4 des ligues soient représentées au niveau fédéral.

Le Président espère que les nouveaux élus s'attaqueront aux véritables problèmes qui sont à son avis prioritairement :

- Le nombre de licenciés,
- L'absence de représentation de notre sport aux JO,
- La représentativité des Ligues et comités à la Fédération,
- La réintégration du basket à l'école.

CROS

L'assemblée générale du CROS aura lieu à Dijon le 14 mars. B.DEPIERRE demande s'il y a un candidat à l'élection qui aura lieu pendant cette AG. Le basketball devant être représenté dans cette instance régionale. Bernard DEPIERRE se déclare donc candidat.

Pôle Espoirs

Bernard DEPIERRE a rendu visite aux jeunes espoirs du pôle lors de la cérémonie des vœux.

Crédit Mutuel :

Le renouvellement de partenariat annuel a été signé à MONTCEAU en présence du Directeur commercial M.IANNUZZI. Le Président, Trésorier et le 1^{er} vice-président étaient présents.

DRJS

Le Président a prévu de rencontrer une nouvelle fois le Directeur régional jeunesse et sports.

Rappel dates de réunions de COMITÉ

- 20 mars à AUTUN
- 09 mai à DIJON (lors du Rassemblement MINI)

CTS

Le Président expose les missions précises de Vincent CHETAIL. En effet en dehors des 600 heures de formation statutaire, ce sont les dirigeants de la ligue qui ont proposé au Directeur régional, une liste d'actions que devra mener Vincent. C'est une lourde tâche, puisque 55% seront axés sur la promotion du basket.

Il aura également en charge la mise en place de la partie Jeunes et technique du nouveau site internet, en collaboration avec Laetitia.

Demande d'aide collège de Paray

Un collège de PARAY sollicite une aide financière pour une action basketball. Le comité directeur émet un avis défavorable à cette demande.

Site internet

Franck BUSSELIER nous informe que le nouveau site QUOMODO sera opérationnel dès lundi. Chaque Président de commission aura son login pour mise à jour de sa rubrique. D.TAFFINEAU Président du Comité 89, précise que celui de l'Yonne est également en service. Il remercie la Ligue pour son aide et a transmis une copie de la facture au secrétariat pour remboursement du montant pris en charge par la Ligue (50% de l'abonnement la 1^{ère} année). La nouvelle adresse du site étant : <http://www.basketbourgogne.fr>

Représentations

Le Président remercie les élus qui ont accepté de le représenter à diverses manifestations locales ou régionales.

Il remercie et félicite également le club de CURGY BASKET pour la qualité de leur annuaire.

Courrier de LOUHANS

Le club demande au comité directeur de revoir sa décision du 05 décembre concernant le remboursement d'une partie du 1^{er} versement de la péréquation arbitre suite à son forfait en PNM.

Michel MARGUERY précise que la péréquation arbitre est redistribuée en fin de saison en cas d'absence d'officiel ou de rencontre dirigée par un seul. Le comité directeur décide à l'unanimité de régulariser la situation financière de Louhans.

2 – APPROBATION PV

Le PV 4 est adopté à l'unanimité après précisions suivantes :

- Cédric DESBOIS a envoyé un mail évoquant son désaccord avec la décision du dernier Comité directeur concernant la délégation dans la gestion de la réclamation. Franck BUSSELIER fait état de l'article du règlement conforme à la décision prise. Le comité confirme celle-ci.
- M. CUENOT demande de rectifier les personnes excusées et ajouter Mme CUENOT.
- Didier TAFFINEAU précise que la date du 05 décembre est un vendredi et non un dimanche.

3 – EFFECTIF LICENCES

SAISON	2007/2008 au 23/01	2008/2009 au 23/01	différence	%
CD 21	3 018	2 971	-47	-1,56
CD 58	1 120	1 101	-19	-1,70
CD 71	4 908	4 753	-155	-3,16
CD 89	1 418	1 390	-28	-1,97
Ligue	10 464	10 215	-249	-2,38
FFBB	442 923	435 809	-7 114	-1,61

4 – CRAMC ANNEXE 3

Rony LEFFET représente C.DESBOIS excusé pour raisons professionnelles.

Le secrétaire général fait un bilan concernant l'augmentation du nombre de FT et d'ouverture de dossiers de discipline à mi-saison. S.FEL précise que les incivilités sont beaucoup plus fréquentes sur les terrains.

D.ROUX évoque le faible niveau technique des joueurs et la difficulté pour les arbitres de s'adapter. R.LEFFET demande à F.BUSSELIER de transmettre à la CRAMC cette liste pour étude.

Rassemblement des aides arbitres benjamins

Valérie FOULON responsable de la désignation dans cette catégorie, propose un regroupement d'information et de formation, afin de donner suite à ces premiers pas dans l'arbitrage.

Cette journée est programmée vendredi 27 Février 09.

Cette session pourrait être suivie d'autres actions d'ici la fin de saison, afin de développer davantage d'autonomie dans l'arbitrage et la gestion des rencontres jeunes.

Une question est posée concernant le financement des hébergements et repas. Le comité Directeur demande que la CRAMC prenne en charge ces frais.

Stage jeunes arbitres

Celui-ci se déroulera du samedi 28 février au dimanche 1^{er} mars au CRISD.

Chaque CDAMC devra nous transmettre ses candidats.

Dossier discipline

R.LEFFET nous fait part d'une remarque faite par Cédric DESBOIS, si tous les dossiers ont été notifiés.

Confirmation par le Président de la Discipline.

Formation OTM

Dans le cadre de la formation OTM, une séance de formation regroupera l'ensemble des OTM du championnat de France **Vendredi 20 février 2009, de 19H30 à 22 H00 à BEAUNE**

Le programme sera le suivant :

- Point sur le début de la saison,
- Point sur les évaluations, difficultés rencontrées sur les matchs,...
- Point sur les désignations
- Travail en groupe sur inscription feuille

Infos de la D.N.A

Suite aux instructions données par le Direction Nationale de l'Arbitrage sur le nombre d'arbitrages à effectuer par officiel, il faudra réfléchir à l'étalement des compétitions et trouver une harmonisation avec les CDAMC.

Rappel : Toutes les infos DNA étant en ligne sur le site de la Ligue.

5 – SPORTIVE

Liste des brûlés

Suite à une demande de JOIGNY la commission sportive confirme les listes de brûlés suivantes :

Pont/Yonne (PNM) :

COUTOULY M. ; COUTOULY V. ; PIETE B. ; CENDRIER E. ; COLLET T. ; GOVINDY S. ; KLEIN O.

Marzy (PNM)

DE MEL BINDE A. ; LEROY G. ; LEROY J. ; BAYEYE D. ; ENGWALA J. ; HAPPI C. ; GUEYE T. .

La commission sportive se réservant le droit de modifier les listes de brûlage.

Modifications CHARNAY

LAFARGE Julien remplace NASSOY Aurélien,

QUENIEZ Audrey remplace ROUSSEAU Cécile.

Sportive JEUNES

D.MORIAUX fait état de problèmes de communication concernant les dérogations et les dirigeants des clubs qui contactent directement le répartiteur.

Coupes de Bourgogne Cadettes

21/12 DA DIJON 21 / CHALONBC

21/03 CHALON BC / VAUZELLES

25/01 ENT BEAUNE/NUITS/SEURRE / J CHARNAY MACON

6 – JEUNES ET TECHNIQUE ANNEXE 1

La commission Jeunes et Technique demande à la commission sportive d'être associée à la mise en place des calendriers jeunes. D.MORIAUX précise que la première réunion a lieu en mai/juin et donne son accord.

Statut de l'entraîneur

Propositions de sanctions faites par C.MORIAUX suite au contrôle de début de saison :

CAT	CLUB	ENTRAINEURS	DIPLOMES	RECYCLAGE	SOIREES	NON RESPECT	PROPOSITIONS SANCTIONS
PNF	ST REMY	SCHNEIDER Gilles	EJJ	2009		Diplôme insuffisant	-2 pts
EM	LE BREUIL	SALLAI Miloud		Non recyclé		Art.11	-2 pts
PNM	JS MARZY	TOURNOIS Nicolas	BE	Non recyclé		Art.11	-2 pts
EM	FONTAINE	GRUOT Adrien	BE	Non recyclé	25/02/08	Art.11	-2 pts
PM	MARZY	ANTOLIN Manuel	Initiateur	Inscrit EJJ			Attente examen
PM	PRISSE	ABDALLAH C	EJJ	Inscrit ER			Attente examen

C.MORIAUX étant excusée, le Président demande que les clubs soient informés par courrier avant la prise de décision.

Colloque / conférence de Presse du 07 février

Le colloque débutera à 13H. Les jeunes du pôle seront utilisés comme cobayes. A la fin de ce colloque une information technique sur le pôle pourra être présentée.

La participation à ce colloque compte pour un recyclage.

La conférence de presse aura lieu à partir de 19H et les correspondants seront invités au repas d'après match. J.BOUCHY a pris contact avec chacun d'eux et un mail de confirmation sera envoyé par la Ligue.

B. DEPIERRE demande à H.COUCHARRIERE, D.ROUX et D.TAFFINEAU de prendre contact avec chaque représentant leur département respectif pour confirmation.

D.TAFFINEAU nous faire part de deux actions jeunes importantes en projet dans le département de l'Yonne :

1) OPEN Benjamines à AVALLON sur une journée dimanche 24 mai

Regroupement de plusieurs équipes benjamines de la région

La Ligue prendra en charge les frais d'arbitrage.

2) Tournoi amical des sélections 97 Samedi 13 juin à Auxerre

Demande de la présence d'un CTS

Le Président demande au comité de l'Yonne de prévoir un article à insérer dans le BIB.

7 –DISCIPLINE ANNEXE 2

A ce jour 6 dossiers de discipline ont été traités et 4 dossiers de suspensions pour 3ème FT ou FD sans rapport.

8 –BASKET ECOLES

Une réunion basket écoles est prévue avec les comités départementaux Jeudi 05 février à Autun.

Rassemblement Mini basket

Les propositions sur l'organisation du rassemblement mini basket seront étudiées lors de cette réunion, afin de mettre à jour le dossier définitif qui sera envoyé dans les clubs fin février.

Rappel date du rassemblement : **samedi 09 mai**

Le comité directeur accorde la subvention de 2 700 euros et 200 tee-shirts (remis ce jour à JM BOULAY).

M.BOULAY soumet un projet de création de CD à offrir (environ 60) à chaque club présent. Coût de l'opération 900 €. Le Comité refuse cette proposition.

9 –PROJET RÉGIONAL 2008/2012

A.NOUAIL nous a transmis la synthèse provisoire de l'enquête menée auprès des clubs régionaux réalisée à partir des 16 questionnaires reçus à ce jour sur les 49 prévus.

A.NOUAIL a envoyé au Président un mail évoquant le peu d'enthousiasme suscité par les élus pour le Projet Régional 2008/2012, dont il avait proposé d'être l'initiateur et le coordonnateur. Celui-ci ne souhaite donc plus s'occuper de ce dossier. B.DEPIERRE le rencontrera.

10 – SALLES ET TERRAINS

Christian CUENOT a répondu à la demande de M.ETTORI, conseiller municipal de Guérigny, concernant les futures dimensions et lignes de terrains.

Franck BUSSELIER demande à C.CUENOT d'élaborer une fiche technique de synthèse sur ces évolutions de dimensions des terrains pour qu'elles puissent être insérées sur notre site.

11 –SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la Ligue est en place :

<http://www.basketbourgogne.fr>

12 –TRESORERIE

Logiciel comptabilité

Les comptes sont donc arrêtés avec le nouveau logiciel au 31 décembre. Les derniers comptes clubs seront diffusés arrêtés à cette date. La comptabilité enregistrée sous EBP s'arrêtera au 30 avril.

Dossier CNDS

Tous les documents justificatifs ont été envoyés par le trésorier.

Comptes clubs

Seuls deux clubs sont en retard, JDA DIJON et PERSÉVÉRANTE PONTOISE. Le Trésorier les relancera téléphoniquement.

Péréquations arbitres

3100 € de la péréquation Benjamins ont été dépensés pour les déplacements des arbitres référents, sur les 4000 € prévus, alors que le championnat n'est qu'à mi saison. M.MARGUERY demande à la CRAMC d'éventuellement revoir les conditions de désignations si nécessaire.

13 –DIVERS

Alphonse RATAJCZAK regrette que la réunion n'ait pas eu lieu au CS AUTUN où les conditions de travail sont beaucoup plus adaptées.

Séance est levée à 21H30.

Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,
Franck BUSSELIER.

PJ : ANNEXES 1 à 2

ANNEXE 1

JEUNES ET TECHNIQUE

Réunion CRJT – 9 Janvier 2009

Présents :

Thierry BERTHEAU (Président Commission Jeunes et Technique 71), Vincent CHETAIL (CTS), Stéphane FAIVRE (Cadre de la Ligue), Aurélien FRANCOIS (Cadre de la Ligue), Jean-Luc GENETTE (Président Commission Jeunes et Technique 89), Serge LARROCHE (ATD 71), Alban LE BIGOT (CTS), Fabien PERRIGAULT (CTS), Rémi PIEPENBRING (ATD 21), Dominique ROUX (Président CRJT), Didier TAFFINEAU (Président CD 89).

Absents excusés :

Arnaud AUCLAIR, Samuel LONCHAMPT

Remarque :

Absence du CD 58

Début séance : 19h45

Ordre du jour :

Définir des projets concrets et les mettre à jour pour le comité directeur de la Ligue qui aura lieu le Vendredi 23 Janvier 2009.

COLLOQUE ENTRAINEUR

Vincent CHETAIL est chargé de l'organisation du colloque d'entraîneur à l'occasion du match de Pro A : JDA-Elan Chalon le 7 Février 2009.

Le programme de la journée sera le suivant :

- Accueil 13h
- 1^{ère} intervention : 13h30
Thème : le perfectionnement du joueur intérieur
Intervenants : Julien MAHE (JDA) et Romain CHENAUD (Chalon).
- 2^{ème} intervention : 14h45
Thème : les fondamentaux du tir
Intervenants : Richard BILLANT (Entraîneur National).
- 16h : Information technique et pot de l'amitié.

Ce colloque comptera comme une soirée technique revalidante pour les entraîneurs possédant une carte non revalidée à ce jour et donnera le droit aux participants d'assister gratuitement à la rencontre JDA/Chalon en fonction des places disponibles.

La diffusion de l'information se fera aux comités de la ligue de Bourgogne Jeudi 15 Janvier après la réunion ayant lieu entre Vincent CHETAIL et Philippe SUDRE (General Manager de la JDA) à travers Internet. Il est prévu d'avertir de l'organisation de ce colloque aux régions limitrophes à la Bourgogne (Franche Comté, Champagne-Ardennes...) sans toutefois garantir l'accès gratuit au match pour les participants hors Bourgogne.

Les cobayes seront les polistes résidents en Côte d'Or complétés par des Minimes France de la JDA et auront la possibilité d'assister gratuitement au match JDA-Chalon.

Un présent sera offert aux 3 intervenants.

Vincent CHETAIL sera assisté pour l'organisation de ce colloque de Stéphane FAIVRE, Aurélien FRANCOIS, Serge LARROCHE, Alban LE BIGOT et Fabien PERRIGAULT, une réunion sera programmée quelques jours avant pour régler les différents problèmes d'organisation (sono, invitation, pot de l'amitié...).

L'inscription au colloque se fera par le biais de la ligue et il est prévu de limiter à 2 le nombre d'inscriptions prises par club donnant lieu à 2 invitations gratuites.

LABEL ECOLE REGIONALE DE MINIBASKET

A ce jour, aucun club ne s'est manifesté pour se porter candidat au label « Ecole régionale de Minibasket ».

La CRJT se propose de relancer les clubs en ciblant ceux qui présentent des effectifs de baby et mini basketteurs supérieurs à une dizaine d'enfants ou ceux qui sont désireux de développer ce secteur.

Le nom de ces clubs candidats sera recueilli par chaque ATD et sera proposé à la prochaine ETR le 26 Janvier.

Dans la foulée, le calendrier sera réorganisé pour aboutir à la remise des labels à l'Assemblée générale 2009.

CHAMPIONNAT BENJAMINES

La CRJT propose que la responsabilité de l'organisation sportive du championnat régional Jeune (en particulier Benjamine) lui soit attribuée en collaboration avec la sportive.

Les actions sont les suivantes :

- Recueil des clubs début Septembre désirant s'engager en région.
- Réunion pour définir les modalités du championnat dans les différentes catégories.
- A partir de 6 clubs, le championnat sera organisé.

De plus, le CD 89 se propose d'organiser un Open en fin d'année afin de réunir les meilleures équipes benjamines de la région. Cette date pourrait être le Samedi 23 Mai sous réserve de la confirmation du CD 89.

FORMATION DE CADRE

Bilan stage EJJ : Ce stage a regroupé 21 stagiaires au CRI de DIJON les 3 et 4 Janvier avec la répartition suivante :

- CD 21 8 stagiaires dont 3 jeunes femmes
- CD 58 2 stagiaire
- CD 71 9 stagiaires dont 3 jeunes femmes
- CD 89 2 stagiaires

Ce premier stage a vu abordé par Alban LE BIGOT, Julien MARCHAND, Eric PETIOT et Fabien PERRIGAULT, les fondamentaux autour du tir ainsi que les aspects pré collectifs (jeu à 2 à 3, jeu rapide). L'accent a été mis sur la préparation à l'épreuve de démonstration commentée qui apparaît délicate à appréhender pour les candidats. Il ressort une évaluation très positive de ce stage par ces derniers.

Le prochain stage se déroulera du 21 au 23 Février au 2009 et l'examen le 12 Avril.

Les interventions ont été filmées et seront transférées aux stagiaires leur permettant d'avoir un support pédagogique supplémentaire.

SOIREES TECHNIQUES

A ce jour, deux dates de soirées techniques sont arrêtées :

Le 26 Janvier à 20h, à Marzy (58), Fabien PERRIGAULT (CTS de Bourgogne).

Thème : attaque et défense de zone.

Le 2 Février à 19h, à Sens (89), Grégory HALIN (Entraîneur au Centre Fédéral des -18 ans filles en NF1 et entraîneur de l'équipe de France des - de 19 ans filles).

Thème non communiqué.

SITE INTERNET :

Le site de la ligue a changé de version et est maintenant géré par Quomodo. Le site est divisé en 6 parties :

- Administratif
- Pôle Espoirs
- Formation Joueur
- Formation Cadres
- Documents techniques
- Basket Infos Bourgogne

BASKET INFOS BOURGOGNE

Le BIB paraîtra mi Mars. Dans cette sixième édition, on pourra y retrouver :

- Les comptes rendus du Tournoi des étoiles qui a eu lieu à Tours fin Décembre 2008.
- Un article sur le colloque du 7 Février
- Les comptes rendus des différents matches de pôle et des formations de cadres
- Des informations diverses...

QUESTIONS DIVERSES

Le comité de Côte d'Or demande quelle est la participation de la LBBB quant à l'organisation du TIC du 7 Juin.

JOURNEE BE2

3 journées se sont déroulées et ont permis à 6 candidats de se préparer aux différentes épreuves notamment sur les épreuves d'information et de jeu. Remerciements au CFA Dijon pour la mise à disposition de la structure. Prochain rdv 9 février

TOURNOI DES ETOILES

Le tournoi, organisé par le CD37 a été de nouveau une réussite, aussi bien sur le plan organisationnel que sportif. En ce qui concerne les comités de la ligue de Bourgogne, ils se classent comme suit :

Garçons	Filles
15 - ALLIER	
14 - YONNE	14 - YONNE
13 - CHER	13 - INDRE
12 - INDRE	12 - AIN
11 - EURE ET LOIR	11 - CÔTE D'OR
10 - SAÔNE ET LOIRE	10 - LOIR ET CHER
9 - PUY DE DÔME	9 - ALLIER
8 - LOIR ET CHER	8 - CHER
7 - CÔTE D'OR	7 - EURE ET LOIR
6 - NIEVRE	6 - PUY DE DÔME
5 - INDRE ET LOIRE	5 - SAÔNE ET LOIRE
4 - AIN	4 - INDRE ET LOIRE
3 - LOIRET	3 - RHÔNE
2 - LOIRE	2 - LOIRE
1 - RHÔNE	1 - LOIRET

Du côté des filles : des joueuses avec des profils intéressants sur le poste 3 très longiligne, 2 joueuses de grand gabarit. Il est à noter une faiblesse technique chez les arrières dans la remontée de balle notamment dans le contrôle du ballon.

Du côté des garçons : un véritable potentiel sur la génération, et un autre grand gabarit ce qui laisse présager de bonnes choses pour le tournoi inter ligue benjamin. Le travail effectué par certains des comités est bon voir excellents et permet aux jeunes de s'exprimer pleinement.

Une liste de 16 garçons et de 19 filles a été établie en accord avec les cadres techniques des départements, elle sera communiquée prochainement.

Une réunion s'est déroulée en présence des responsables de comité afin d'envisager l'avenir de ce tournoi, il a été proposé de maintenir ce tournoi dans sa forme actuelle avec une éventuelle modification de la formule sportive en 2010.

POLE ESPOIRS

Le principal a renouvelé aux membres du staff ses satisfactions quand au travail fourni par les élèves du pôle ainsi que pour les bons résultats obtenus.

Sur le plan sportif, un travail individuel et par poste est l'orientation principale de cette deuxième partie d'année. Un joueur a participé au Camp national qui s'est tenue en Décembre à Bourges (Lucas FEVRE, ES Chalon), son stage s'est bien déroulé, nous attendons les retours de l'entraîneur National.

Les matchs joués

Vs L'auvergne : défaite des filles (74 - 71) et des garçons (92-88)

Vs le Centre : défaite des filles (79 - 37). Lors de cette journée, le pôle fille a pu assister à la rencontre d'Euroleague opposant Bourges à PECS. Le pôle tient tout particulièrement à remercier Anna Kotocova et le club de Bourges pour l'accueil réservé. Merci également aux joueuses du temps qu'elles ont consacré à nos jeunes filles.

Les matchs à venir :

Vs Le collège de Lorraine : le 21.01.09

Vs le Pole de Lorraine : 28.01.09

ANNEXE 2 DISCIPLINE

Dossier N° 04A – 2008/2009

Match EF N° 418 du 16/11/2008

Suite aux incidents survenus pendant la rencontre EF N° 418 du 16/11/2008 opposant AB Creusot à BC St Martin Belle Roche,

Etaient présents pour audition :

- Le premier arbitre,
- Melle VATERLAUS Aurélie,
- M. VATERLAUS Jean-Michel, Président du club St Martin Belle Roche (assiste Mlle VATERLAUS),
- Mme MEUNIER Françoise,
- M. MORIAUX Daniel, Président de l'AB Creusot (assiste Mme MEUNIER),

Après étude des pièces versées au dossier (application articles 617 et 618 des RG.) et instruction concernant :

- Melle VATERLAUS Aurélie (licence N° F870850) de St Martin Belle Roche,
- Melle BEURGAUD Alexandra (licence N° F900657) du Creusot,
- Mme MEUNIER Françoise (licence N° F440062) du Creusot,
- Attendu que, l'organisme disciplinaire est saisi conformément à l'article 614 des règlements généraux,
- Attendu que, le 1^{er} arbitre confirme son rapport tout en signalant des erreurs de numéros de joueuse et s'en excuse,
- Attendu que, Melle VATERLAUS Aurélie reconnaît les faits et s'excuse d'avoir eu un geste reflexe de défense après avoir été bousculée par Mlle BEURGAUD,
- Attendu que, Melle VATERLAUS s'est alors vu infliger une faute disqualifiante avec rapport,
- Attendu que, Melle BEURGAUD Alexandra s'est excusée de ne pas être présente à l'audience,
- Attendu que dans son rapport Mlle BEURGAUD serait intervenue uniquement afin de protéger sa coéquipière,
- Attendu que, Melle BEURGAUD ne s'est jamais excusée de son geste,
- Attendu que, Mlle BEURGAUD s'est alors vu infliger une faute disqualifiante avec rapport,
- Considérant que, par son geste, Mlle BURGAUD a engendré l'événement,
- Considérant que, les faits reprochés et tels que rapportés par les arbitres de la rencontre doivent être considérés comme avérés et disciplinairement sanctionnables conformément aux dispositions de l'article 609.5 des Règlements Généraux,
- Attendu que, les arbitres reprochent à Mme MEUNIER Françoise (marqueur de la rencontre) son manque d'impartialité et ses critiques sur les décisions arbitrales,
- Attendu que, Mme MEUNIER reconnaît certains faits, regrette ses interventions et s'en excuse,
- Considérant que, Mme MEUNIER n'a pas respecté le statut des OTM (droits et devoirs des OTM), les Règlements Généraux, à savoir être une collaboratrice solidaire des arbitres, est, à ce titre, disciplinairement sanctionnable,

Par ces motifs, la commission juridique de la ligue de Bourgogne réunie le 10/12/2008 à AUTUN, décide d'infliger :

- **A Melle WATERLAUS Aurélie de BC St Martin Belle Roche (licence F870850) :**
Une suspension de trois matchs fermes
La peine s'établissant jusqu'à la date du 14 décembre 2008 inclus
- **A Melle BEURGAUD Alexandra de AB Creusot (licence F900657) :**
Une suspension de quatre matchs fermes et de deux matchs de suspension avec sursis
La peine s'établissant jusqu'à la date du 11 janvier 2009 inclus
- **A Mme MEUNIER Françoise de l'AB Creusot (licence F440062) :**
Un avertissement

D'autre part, le groupement sportif de l'AB Creusot et le groupement sportif St Martin Belle Roche devront s'acquitter chacun du versement de 155 euros à la ligue, dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel, pour ouverture du dossier de discipline.

Dossier N° 05 – 2008/2009 Match PNM N° 41 du 16 novembre CHENOVE / PONT/YONNE

Suite aux incidents survenus pendant et après la rencontre PNM N° 41 du 16/11/2008 opposant BC CHENOVE à PONT SUR YONNE,

Etaient présents pour audition :

- Le premier arbitre,
- M. COUTOULY Vincent,
- M. PIETE Eric, Président du club La Persévérante Pontoise (assiste M.COUTOULY),

Après étude des pièces versées au dossier (application articles 617 et 618 des RG.) et instruction concernant M. COUTOULY Vincent (licence F820005) de Pont sur Yonne :

- Attendu que, l'organisme disciplinaire est saisi conformément à l'article 614 des règlements généraux,
- Attendu que, le 1^{er} arbitre confirme son rapport et a précisé aucune injure, menace ou geste menaçant de la part du joueur COUTOULY Vincent,
- Attendu que, les arbitres reprochent à M. COUTOULY ses contestations permanentes de l'arbitrage,
- Attendu que, M. COUTOULY a refusé d'obtempérer à l'aide arbitre qui lui demandait de se calmer,
- Attendu que, M. COUTOULY s'est positionné très prêt de l'aide arbitre en haussant la voix,
- Attendu que l'aide arbitre l'a alors sanctionné d'une faute technique,
- Attendu qu'après la fin de la rencontre M. COUTOULY a eu des propos désobligeants envers les arbitres,
- Attendu que les arbitres ont rédigé un rapport d'incidents après la rencontre,
- Attendu que, M. COUTOULY reconnaît ne pas supporter l'injustice et s'être emporté de part son caractère impulsif, après la rencontre en ayant eu des propos véhéments envers les arbitres, mais en aucun cas avoir formulé des insultes ou menaces,
- Considérant que, les faits reprochés '(contestations permanentes de l'arbitrage, tenue de propos désagréables envers les arbitres) doivent être considérés comme avérés,
- Considérant que, par ces motifs M. COUTOULY est disciplinairement sanctionnable conformément aux dispositions des articles 609 5 et 609 6 des RG

Par ces motifs, la commission juridique de la ligue de Bourgogne réunie le 10/12/2008 à AUTUN, décide d'infliger :

A M. COUTOULY Vincent de Persévérante Pontoise Licence F820005

Une suspension d'un match ferme

et la révocation de la sanction de sursis de

un mois de suspension prononcé le 26/03/2008

La peine s'établissant jusqu'à la date du 11 janvier 2009 inclus

D'autre part, le groupement sportif de la Persévérante Pontoise devra s'acquitter du versement de 310 euros à la ligue, dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel, pour ouverture du dossier de discipline.

Dossier N° 06 – 2008/2009 Match PM N°531 du 30 novembre US PLOMBIERES / JS MARZY

Suite aux incidents survenus après la rencontre PM N° 531 du 30/11/2008 opposant US PLOMBIERES à JSB MARZY 2, après étude des pièces versées au dossier et instruction concernant :

- M.LAPIERE Simon (licence N° F86 0622) de Plombières

Etaient présents pour audition :

- M. LAPIERE Simon
- M. LAMOTTE Jean-Louis, Président de US Plombière

Après étude des pièces composant le dossier (application articles 617 et 618 des règlements généraux) :

- Attendu que, l'organisme disciplinaire est saisi conformément à l'article 614 des règlements généraux,

- Attendu qu'à, deux minutes de la fin de la rencontre, M. LAPIERE Simon, après avoir commis une faute sur un adversaire a donné un coup de pied dans une porte de la salle pour se calmer,
- Attendu que, M. LAPIERE s'est alors vu infliger une faute technique par l'arbitre
- Attendu que, M. LAPIERE a demandé à l'arbitre le pourquoi de cette FT sans avertissement,
- Attendu que, d'après les dires de M. LAPIERE la seule réponse de l'arbitre a été de lui montrer du doigt le banc ce qui l'a agacé,
- Attendu que la rencontre est parvenue à son terme sans autre problème
- Attendu que dans son rapport le premier arbitre affirme avoir été interpellé de façon agressive après le match, à la buvette, par M. LAPIERE en ces termes « je n'attends qu'une chose c'est de te dézinguer»,
- Attendu que, M. LAPIERE reconnaît les faits qui lui sont reprochés et qu'il s'en excuse,
- Attendu que M. LAPIERE est désolé que l'arbitre considère le mot dézinguer comme une menace physique,
- Attendu que, M. LAPIERE explique qu'il emploie couramment le terme dézinguer avec ses copains sans aucune forme de caractère d'insulte ou de menace,
- Attendu que, les faits reprochés à M. LAPIERE doivent être considérés comme étant avérés,
- Attendu que, l'arbitre dans son rapport indique que les dirigeants du club de Plombières ont eu un comportement exemplaire lors de cet incident,
- Attendu que, M. LAMOTTE est intervenu pour calmer la situation et demander à M. LAPIERE de quitter les lieux,
- Attendu que, M. LAPIERE est parti de sa propre initiative,
- Attendu que, M. LAMOTTE a raccompagné en voiture l'arbitre qui se sentait menacé,
- Considérant que, M. LAMOTTE de part son comportement ne peut pas être sanctionné comme responsable de la bonne tenue de ses licenciés conformément aux dispositions de l'article 611.1 des règlements généraux,
- Considérant que, part sa présence à la buvette l'arbitre a involontairement engendré l'événement,
- Considérant que, l'expression dézinguer peut avoir différentes significations par rapport à l'usage particulier qu'on en fait,
- Considérant que, M. LAPIERE a offensé l'arbitre et est à ce titre, disciplinairement sanctionnable au regard des dispositions de l'article 609.5 des règlements généraux,

Par ces motifs, la commission juridique de la ligue de Bourgogne réunie le 07 janvier 2009 à AUTUN, décide d'infliger :

à M. LAPIERE Simon de US Plombières (licence F 86 0622)
Une suspension de deux matchs avec sursis

D'autre part, le groupement sportif US Plombières devra s'acquitter du versement de 310 euros à la ligue, dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel, pour ouverture du dossier de discipline.

A G E N D A

F E V R I E R

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
05 février	REUNION BASKET ECOLES	AUTUN	20H
6 février	REUNION DES FORMATEURS	AUTUN	20H
07 février	COLLOQUE ENTRAINEURS	DIJON	13H/16H
16 février	REUNION CRAMC	AUTUN	19H
20 février	REUNION OTM	BEAUNE	
21 au 23 février	2EME STAGE EJJ	DIJON CRISD	
24 au 26 février	CIC BENJAMINS	DIJON CRISD	
27 février	RASSEMBLEMENT AIDES ARBITRES	DIJON CREPS	
27 au 01 mars	2EME STAGE ER	DIJON CRISD	
28 au 01 mars	STAGE JEUNES ARBITRES	DIJON CRISD	
28 au 01 mars	STAGE MINIMES M	CREPS DIJON	